

# MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

## DECISION n°38/2025

### Commande publique – Marchés publics

#### Marché n°2023004 – Exploitation et maintenance des installations thermiques assurant le chauffage, la fourniture de l'eau chaude sanitaire et le gaz cuisine

#### Avenant n°2

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération n°6/2022 portant délégation permanente au Maire pendant la durée de son mandat et notamment le point 4 : « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget » ;

**VU** le marché n°2023004 d' « exploitation et maintenance des installations thermiques assurant le chauffage, la fourniture de l'eau chaude sanitaire et le gaz cuisine », notifié le 06 septembre 2023 à la société DALKIA ;

**CONSIDERANT** le besoin de réajuster les NB (cibles de consommation de chauffage) suite à l'analyse des consommations énergétiques de la première année de chauffe ;

**CONSIDERANT** le besoin d'acter le choix de la mise en place d'une nouvelle chaudière gaz à condensation à Médiathèque - Espace Culturel Jean Ferrat à la place de la pompe à chaleur (PAC) prévue initialement au marché ;

**Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,**

#### DECIDE

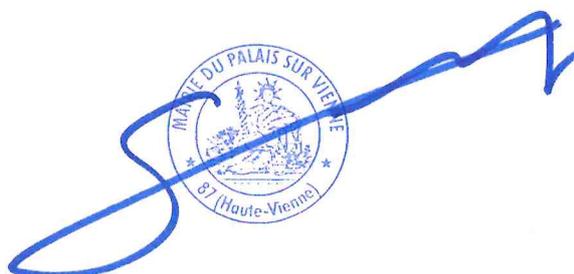
**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : de réajuster les NB (cibles de consommation de chauffage) suite à l'analyse des consommations énergétiques de la première année de chauffe et d'acter le choix de la mise en place d'une nouvelle chaudière gaz à condensation à Médiathèque - Espace Culturel Jean Ferrat à la place de la pompe à chaleur (PAC) prévue initialement au marché.

**ARTICLE 2<sup>ème</sup>** : la présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ARTICLE 3<sup>ème</sup>** : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et publié sur le site internet de la collectivité. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait en Mairie, le 10 avril 2025  
Ludovic GERAUDIE,  
Maire du Palais-sur-Vienne

Transmis à la préfecture le : 11 avril 2025  
Publié le : 11 avril 2025



*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 38\_2025

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 10/04/2025

Objet : **Marché n°2023004 - Exploitation et maintenance des installations thermiques - Avenant n°2**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Commande Publique - Marchés publics**

Date de télétransmission : 11/04/2025

Agent de transmission : **Jérôme BOUDIN**

Acte : 38\_Marché\_2023004\_Avenant\_2.pdf

Annexes :

1 - Avenant n°2 - 2023004.02 signé.pdf

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20250410-38\_2025-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 11/04/2025